

## Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 100 000 €	09 % TTC avec un montant minimum de 09 000 €	09 % avec un montant minimum de 09 000 €	09 % avec un montant minimum de 09 000 €
De 100 001 à 150 000 €	8,5 % TTC	8,5 % TTC	8,5 % TTC
De à 150 001 à 250 000 €	7,5 % TTC	7,5 % TTC	7,5 % TTC
De 250 001 à 350 000 €	6,5 % TTC	6,5 % TTC	6,5 % TTC
De 350 001 à 450 000 €	6 % TTC	6 % TTC	6 % TTC
De 450 001 à 800 000 €	5 % TTC	5 % TTC	5 % TTC
Au delà de 800 001 €	4,5 % TTC	4,5 % TTC	4,5 % TTC
<i>Tranches non cumulables entre elles.</i>			

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**ORPI - HC IMMOBILIER – 120, rue Jean Jaurès 94800 VILLEJUIF.**

**Honoraires au 03/04/2017**

SARL au capital de 1 000 € / RCS 753766153 CRETEIL - Carte professionnelle T n° 12-051 / Val de Marne

Garantie : GALIAN 89, rue de la BOETIE 75008 PARIS.

La délivrance d'une note est obligatoire.